

Healthcare Leaders Income ETF

États financiers annuels

31 décembre 2017

Healthcare Leaders Income ETF

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédures appropriées permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 26 mars 2018



Le 26 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Healthcare Leaders Income ETF (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Healthcare Leaders Income ETF

| ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE | | | | |
|---|--------------------|-----------|--------------------|-----------|
| Au 31 décembre | 2017 | | 2016 | |
| Actif | | | | |
| Actif courant | | | | |
| Placements | 258 711 329 | \$ | 111 286 782 | \$ |
| Trésorerie | 7 226 349 | | 2 082 686 | |
| Dividendes à recevoir | 467 448 | | 266 937 | |
| Souscriptions à recevoir | 1 548 445 | | - | |
| Plus-value latente sur contrats de change à terme (note 6) | 5 050 671 | | - | |
| | 273 004 242 | | 113 636 405 | |
| Passif | | | | |
| Passif courant | | | | |
| Montants à payer à l'égard des titres achetés | 1 322 784 | | - | |
| Distributions à payer (note 4) | 1 894 895 | | 811 772 | |
| Montant à payer au titre des options vendues | - | | 344 220 | |
| Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6) | - | | 2 279 778 | |
| | 3 217 679 | | 3 435 770 | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 269 786 563 | \$ | 110 200 635 | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | | | |
| Série A | 244 315 845 | \$ | 110 200 635 | \$ |
| Série U (\$ CA) | 25 470 718 | | s. o. | |
| Série U (\$ US) | 20 328 599 | | s. o. | |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 4) | | | | |
| Série A | 29 574 053 | | 13 924 053 | |
| Série U | 2 475 000 | | s. o. | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part | | | | |
| Série A | 8,26 | \$ | 7,91 | \$ |
| Série U (\$ CA) | 10,29 | | s. o. | |
| Série U (\$ US) | 8,21 | | s. o. | |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Healthcare Leaders Income ETF

| ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2017 | 2016 |
| Revenu | | |
| Gain (perte) net sur les placements | | |
| Dividendes | 4 436 144 \$ | 2 763 763 \$ |
| Gain (perte) net réalisé à la vente de placements | 3 613 156 | 3 704 692 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements | 6 051 891 | (13 131 215) |
| Gain (perte) net sur les placements | 14 101 191 | (6 662 760) |
| Gain (perte) net sur les dérivés | | |
| Gain (perte) net réalisé sur les options vendues | (1 996 062) | 955 891 |
| Gain (perte) de change net réalisé | 4 302 319 | 4 069 436 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change | 7 245 435 | (351 995) |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options vendues | (16 283) | 16 282 |
| Gain (perte) net sur les dérivés | 9 535 409 | 4 689 614 |
| Revenu total (net) | 23 636 600 \$ | (1 973 146) \$ |
| Charges (note 5) | | |
| Frais de gestion | 2 049 418 \$ | 1 154 738 \$ |
| Retenues d'impôt | 480 142 | 318 866 |
| Coûts des communications aux porteurs de parts | 371 069 | 268 824 |
| Honoraires d'audit | 35 726 | 33 758 |
| Honoraires des agents des transferts | 17 471 | 13 861 |
| Droits de garde et frais bancaires | 111 296 | 61 385 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 26 184 | 17 004 |
| Droits de dépôt | 26 115 | 44 969 |
| Frais juridiques | 17 971 | 45 132 |
| Coûts de transactions (note 8) | 289 734 | 118 956 |
| Total des charges | 3 425 126 \$ | 2 077 493 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 211 474 \$ | (4 050 639) \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A | 20 500 128 \$ | (4 050 639) \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U | (288 654) | s. o. |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série A (note 4) | 0,86 \$ | (0,29) \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série U (note 4) | (0,21) | s. o. |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Healthcare Leaders Income ETF

| ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET | | | | |
|--|---------------------|-----------|---------------------|-----------|
| ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES | | | | |
| TOUTES SÉRIES | | | | |
| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2017 | | 2016 | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | 110 200 635 | \$ | 137 229 196 | \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 211 474 | | (4 050 639) | |
| Transactions sur parts rachetables | | | | |
| Produit des émissions de parts rachetables | 157 981 510 | | 7 991 980 | |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | - | | 106 453 | |
| Rachat de parts rachetables | (436 150) | | (19 689 930) | |
| Annulation de parts rachetables | - | | (1 557 272) | |
| Opérations des porteurs de parts – montant net | 157 545 360 | \$ | (13 148 769) | \$ |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | | | |
| Remboursement de capital | (18 170 906) | | (9 829 153) | |
| Distributions totales aux porteurs de parts rachetables | (18 170 906) | \$ | (9 829 153) | \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | 269 786 563 | \$ | 110 200 635 | \$ |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Healthcare Leaders Income ETF

| ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A | | |
|--|------------------------|------------------------|
| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2017 | 2016 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | 110 200 635 \$ | 137 229 196 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 500 128 | (4 050 639) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit des émissions de parts rachetables | 131 036 255 | 7 991 980 |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | - | 106 453 |
| Rachat de parts rachetables | (436 150) | (19 689 930) |
| Annulation de parts rachetables | - | (1 557 272) |
| Opérations des porteurs de parts – montant net | 130 600 105 \$ | (13 148 769) \$ |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| Remboursement de capital | (16 985 023) | (9 829 153) |
| Distributions totales aux porteurs de parts rachetables | (16 985 023) \$ | (9 829 153) \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | 244 315 845 \$ | 110 200 635 \$ |

| ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U | |
|--|-----------------------|
| Pour la période allant du 9 février 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017 | 2017 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période | - \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (288 654) |
| Transactions sur parts rachetables | |
| Produit des émissions de parts rachetables | 26 945 255 |
| Opérations des porteurs de parts – montant net | 26 945 255 \$ |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | |
| Remboursement de capital | (1 185 883) |
| Distributions totales aux porteurs de parts rachetables | (1 185 883) \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période | 25 470 718 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Healthcare Leaders Income ETF

| ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE | | |
|--|-----------------------|------------------------|
| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2017 | 2016 |
| Activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 20 211 474 \$ | (4 050 639) \$ |
| Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| (Gain) perte réalisé à la vente de placements | (3 613 156) | (3 704 692) |
| (Gain) perte réalisé sur les options vendues | 1 996 062 | (955 891) |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements | (6 051 891) | 13 131 215 |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente sur options vendues | 16 283 | (16 282) |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente sur opérations de change | (7 245 435) | 351 995 |
| Produit de la vente de placements** | 98 554 570 | 68 318 412 |
| Acquisition de placements** | (111 198 163) | (40 994 485) |
| Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie | (285 525) | 50 038 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | (7 615 781) \$ | 32 129 671 \$ |
| Activités de financement** | | |
| Produit des émissions de parts rachetables | 29 847 227 | - |
| Annulation de parts rachetables | - | (1 557 272) |
| Rachat de parts rachetables | - | (19 278 010) |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement) | (17 087 783) | (9 807 173) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement | 12 759 444 \$ | (30 642 455) \$ |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice | 5 143 663 | 1 487 216 |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 2 082 686 | 595 470 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 7 226 349 \$ | 2 082 686 \$ |
| Autres informations sur les flux de trésorerie | | |
| Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* | 3 755 491 \$ | 2 507 797 \$ |

*Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des transactions non réglées en espèces (transactions en nature).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Healthcare Leaders Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2017

| Nombre d'actions | Titre | Coût moyen (\$) | Valeur comptable (\$) | En % de l'actif net |
|--|----------------------------------|--------------------|-----------------------|---------------------|
| ACTIONS | | | | |
| Soins de santé | | | | |
| 107 907 | AbbVie Inc. | 9 577 287 | 13 075 393 | 4,9 |
| 56 202 | Allergan PLC | 16 511 932 | 11 519 025 | 4,3 |
| 59 966 | Amgen Inc. | 12 705 727 | 13 065 872 | 4,8 |
| 45 550 | Anthem, Inc. | 10 068 760 | 12 841 742 | 4,8 |
| 314 881 | AstraZeneca PLC, CAAE | 12 153 028 | 13 690 196 | 5,1 |
| 394 684 | Boston Scientific Corporation | 12 195 817 | 12 259 134 | 4,5 |
| 166 677 | Bristol-Myers Squibb Company | 12 328 021 | 12 797 589 | 4,7 |
| 99 449 | Celgene Corporation | 14 893 335 | 13 003 739 | 4,8 |
| 123 192 | Eli Lilly and Company | 12 249 834 | 13 036 690 | 4,8 |
| 137 857 | Gilead Sciences, Inc. | 13 630 039 | 12 374 229 | 4,6 |
| 293 253 | GlaxoSmithKline PLC, CAAE | 15 232 466 | 13 032 790 | 4,8 |
| 76 679 | Johnson & Johnson | 11 231 532 | 13 423 592 | 5,0 |
| 129 026 | Medtronic Public Limited Company | 12 787 604 | 13 054 297 | 4,8 |
| 179 381 | Merck & Co., Inc. | 13 628 769 | 12 646 988 | 4,7 |
| 124 547 | Novartis AG, CAAE | 13 108 552 | 13 102 056 | 4,9 |
| 304 521 | Pfizer Inc. | 12 750 479 | 13 819 726 | 5,1 |
| 102 885 | Quest Diagnostics Incorporated | 11 470 314 | 12 696 322 | 4,7 |
| 70 042 | Stryker Corporation | 11 855 634 | 13 588 623 | 5,0 |
| 46 599 | UnitedHealth Group Incorporated | 10 211 849 | 12 871 825 | 4,8 |
| 141 936 | Zoetis Inc. cat. A | 10 670 195 | 12 811 501 | 4,8 |
| Total des placements | | 249 261 174 | 258 711 329 | 95,9 |
| Contrats de change à terme (note 6) | | | 5 050 671 | 1,9 |
| Autres actifs moins les passifs | | | 6 024 563 | 2,2 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | | 269 786 563 | 100,0 |

Healthcare Leaders Income ETF

NOTES ANNEXES

31 décembre 2017

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Healthcare Leaders Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement créé sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014, date de création, dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 18 décembre 2014. Le 18 décembre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 9 500 000 unités, à un prix unitaire de 10,00 \$, pour un produit brut de 95 000 000 \$. Le 13 janvier 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 259 149 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,00 \$, pour un produit brut de 2 591 490 \$. Le 13 mars 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 3 000 000 unités, à un prix unitaire de 10,10 \$, pour un produit brut de 30 300 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 450 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,10 \$, pour un produit brut de 4 545 000 \$. Le 7 mai 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 2 360 000 unités, à un prix unitaire de 10,20 \$, pour un produit brut de 24 072 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 145 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,20 \$, pour un produit brut de 1 479 000 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, moyennant une volatilité des rendements du portefeuille inférieur à celle normalement subie en détenant directement les titres de capitaux propres de chefs de file du secteur des soins de santé. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille composé en parts égales des titres de capitaux propres de 20 émetteurs de l'univers de placement des chefs de file des soins de santé, dont la capitalisation boursière atteint au moins 5 milliards \$ US au moment de l'investissement, et ayant des options visant leurs actions respectives inscrites à la cote d'une bourse reconnue.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été remplacé par Healthcare Leaders Income ETF. Les parts se négocient depuis comme des parts de FNB, sous le symbole HHL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HHL.UN comme parts de fonds à capital fixe. Le 9 février 2017, le Fonds a lancé une série U en \$ US. Celles-ci se négocient depuis sous le symbole HHL.U.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 26 mars 2018.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Healthcare Leaders Income ETF

Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprennent différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune. Les gains (ou pertes) de change réalisés ou latents sur des contrats de change à terme sont affectés à la série A uniquement.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Healthcare Leaders Income ETF

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la valeur de la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série sauf pour les contrats de change à terme qui ne sont attribués qu'à la série A, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part seront calculées chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

La prime payée pour les options d'achat est incluse dans le poste « Placements » présenté dans les états de la situation financière. Le gain latent (ou la perte) est présenté dans les états du résultat global, au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options ».

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans les états de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options » dans les états du résultat global.

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée pour chaque série concernée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds comptait des pertes autres qu'en capital de 1 030 884 \$ et des pertes en capital nettes de 1 134 146 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Healthcare Leaders Income ETF

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez-vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire ne s'attend à aucun changement dans la façon de comptabiliser les actifs et les passifs financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale de cette série dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts de série A et U se négocient à la Bourse de Toronto, sous les symboles HHL et HHL.U respectivement. Au 31 décembre 2017, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient à 8,28 \$ et 8,23 \$ US par part respectivement (7,92 \$ pour la série A au 31 décembre 2016, sans objet pour la série U).

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter un maximum de 1 526 051 parts à des fins d'annulation par l'intermédiaire d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 190 500 parts ont été rachetées à des fins d'annulation pour un montant de 1 557 272 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Healthcare Leaders Income ETF

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Avant la conversion en FNB, les parts pouvaient être déposées pour rachat mensuel avant 17 h (heure de Toronto) le 10^e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part était admissible à recevoir un prix par part équivalent au montant le moins élevé entre :

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du cours de clôture sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées à la date de rachat mensuel.

Malgré la formule du prix de rachat mensuel décrite ci-dessus, en aucun cas le Fonds ne versera un produit de rachat supérieur à la VL par part déterminée à la date de rachat mensuel pour chaque part devant être rachetée.

Avant la conversion et en accord avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, à partir de juin 2016 des parts pouvaient être remises sur une base annuelle pour rachat à la valeur liquidative par part l'avant-dernier jour ouvrable de juin, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, les porteurs de parts recevant le paiement au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. En 2016, 2 079 853 parts ont été rachetées et annulées pour 18 149 213 \$.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées au cours de l'exercice :

| | Série A | Série U |
|--|-------------------|------------------|
| Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2016 | 15 372 990 | - |
| Émission de parts rachetables | 1 000 000 | - |
| Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables | 11 796 | - |
| Parts rachetables rachetées | (2 270 233) | - |
| Annulation de parts rachetables | (190 500) | - |
| Total des parts en circulation au 31 décembre 2016 | 13 924 053 | - |
| Émission de parts rachetables | 15 700 000 | 2 475 000 |
| Parts rachetables rachetées | (50 000) | - |
| Total des parts en circulation au 31 décembre 2017 | 29 574 053 | 2 475 000 |

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 23 703 231 pour la série A (14 173 845 parts en 2016) et à 1 387 310 parts pour la série U (aucune part en 2016).

Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15^e jour du mois suivant. À compter de janvier 2016, chaque année, le Fonds évaluera, à partir de ses observations de la conjoncture boursière, un montant de distribution pour l'année suivante et le communiquera. Le montant total de distribution pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établi à 18 170 906 \$ (9 829 153 \$ en 2016), dont 16 985 023 \$ pour la série A et 1 185 883 \$ pour la série U.

Avant la conversion en FNB, le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles sous forme de parts supplémentaires en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui visait à ce que les

Healthcare Leaders Income ETF

distributions en espèces effectuées par le Fonds soient, au choix du porteur de parts, automatiquement réinvesties en parts supplémentaires, le cas échéant, au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions était effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts par rapport à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucune part pour réinvestissement n'a été émise sur le capital autorisé du Fonds (11 796 en 2016), toutes les autres provenant de rachats sur le marché. Une fois la conversion effectuée, le régime de réinvestissement des distributions a été annulé. Le 5 juillet 2017, un nouveau régime de réinvestissement des distributions a été établi par le Fonds et prévoit un réinvestissement des distributions uniquement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire faisait appel à Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements jusqu'au 31 mars 2016, date de résiliation, et versait à Highstreet des frais en contrepartie de ses services de conseils en placements, à même les frais qu'il recevait du Fonds, lesquels étaient calculés en fonction de l'actif net du Fonds. Le gestionnaire est admissible au versement d'une rémunération au taux annuel de 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus), versée mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire. Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais et charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 349 585 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (254 830 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change aux états du résultat global et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Healthcare Leaders Income ETF

| Au 31 décembre 2017 | | | | | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|-----------------|
| Contrepartie | Date de dénouement | Monnaie achetée | Monnaie vendue | Gain (perte) latent | Prix au contrat |
| Banque Nationale du Canada - notation A | 18 janvier 2018 | 74 797 879 \$ CA | 58 625 000 \$ US | 1 362 520 \$ | 0,7838 |
| Banque Royale du Canada - notation AA- | 18 janvier 2018 | 74 807 552 \$ CA | 58 625 000 \$ US | 1 372 193 \$ | 0,7837 |
| Banque canadienne impériale de commerce - notation A+ | 14 février 2018 | 94 039 083 \$ CA | 73 250 000 \$ US | 2 315 958 \$ | 0,7789 |
| Total | | 243 644 514 \$ CA | 190 500 000 \$ US | 5 050 671 \$ | |

| Au 31 décembre 2016 | | | | | |
|--|--------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------|
| Contrepartie | Date de dénouement | Monnaie achetée | Monnaie vendue | Gain (perte) latent | Prix au contrat |
| Banque Nationale - notation A | 20 janvier 2017 | 51 796 350 \$ CA | 39 500 000 \$ US | (1 163 570 \$) | 0,7626 |
| Banque Royale du Canada - notation AA- | 20 janvier 2017 | 51 790 623 \$ CA | 39 500 000 \$ US | (1 169 298 \$) | 0,7627 |
| Banque Royale du Canada - notation AA- | 20 janvier 2017 | 5 416 120 \$ CA | 4 000 000 \$ US | 53 090 \$ | 0,7385 |
| Total | | 109 003 093 \$ CA | 83 000 000 \$ US | (2 279 778 \$) | |

Compensation de contrats de change à terme

En 2017, le Fonds a reçu des versements en devises pour ses contrats de change à terme qui respectaient les critères exigés pour effectuer une compensation aux états de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés aux 31 décembre 2017 et 2016.

| 31 décembre 2017 | | | |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| Actifs et passifs financiers | Actifs (passifs) bruts | Montants admissibles à compensation | Montants compensés nets |
| Actifs dérivés | 5 050 671 \$ | - | 5 050 671 \$ |
| Passifs dérivés | - | - | - |

| 31 décembre 2016 | | | |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| Actifs et passifs financiers | Actifs (passifs) bruts | Montants admissibles à compensation | Montants compensés nets |
| Actifs dérivés | 53 090 \$ | (53 090 \$) | - |
| Passifs dérivés | (2 332 868 \$) | 53 090 \$ | (2 279 778 \$) |

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Healthcare Leaders Income ETF

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2017, 95,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (101,0 % au 31 décembre 2016) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 12 935 566 \$ (5 564 339 \$ au 31 décembre 2016).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

| Au 31 décembre 2017 | | | | |
|---------------------|----------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Devise : | Exposition* | Contrats à terme* | Exposition nette* | % de l'actif net |
| Dollars américains | 263 845 187 \$ | 238 593 842 \$ | 25 251 345 \$ | 9,4 |

* En dollars canadiens

| Au 31 décembre 2016 | | | | |
|---------------------|----------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Devise : | Exposition* | Contrats à terme* | Exposition nette* | % de l'actif net |
| Dollars américains | 111 441 541 \$ | 111 282 870 \$ | 158 671 \$ | 0,1 |

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 258 711 329 \$ (110 942 562 \$ au 31 décembre 2016) et à 5 133 858 \$ (498 979 \$ au 31 décembre 2016) respectivement.

Au 31 décembre 2017, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar US, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 1 262 567 \$ ou 0,5 % (7 934 \$, ou 0,01 %, au 31 décembre 2016). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Tous les titres du portefeuille de placements étant libellés en \$ US, comme les dividendes et primes des options d'achat à recevoir le cas échéant, le Fonds a conclu un contrat de change à terme sur la quasi-totalité de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds ne détenait aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la note 4. Le paiement des rachats étant principalement effectué sous forme de parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés

Healthcare Leaders Income ETF

activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à ces fins.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

| Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017 | | | | |
|--|--------------------|------------------|---------------|--------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Totaux (\$) |
| Actifs financiers | | | | |
| Actions | | | | |
| Actions ordinaires | 218 886 287 | - | - | 218 886 287 |
| CAAE | 39 825 042 | - | - | 39 825 042 |
| Instruments dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme | - | 5 050 671 | - | 5 050 671 |
| Total des actifs financiers | 258 711 329 | 5 050 671 | - | 263 762 000 |

Healthcare Leaders Income ETF

| Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016 | | | | |
|--|--------------------|--------------------|---------------|--------------------|
| | Niveau 1 (\$) | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Totaux (\$) |
| Actifs financiers | | | | |
| Actions | | | | |
| Actions ordinaires | 95 244 852 | - | - | 95 244 852 |
| CAAE | 16 041 930 | - | - | 16 041 930 |
| Total des actifs financiers | 111 286 782 | - | - | 111 286 782 |
| Passifs financiers | | | | |
| Instruments dérivés | | | | |
| Options | (344 220) | - | - | (344 220) |
| Contrats de change à terme | - | (2 279 778) | - | (2 279 778) |
| Total des passifs financiers | (344 220) | (2 279 778) | - | (2 623 998) |

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2017 ou au 31 décembre 2016 et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2017 ou 31 décembre 2016.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

| Au | 31 décembre 2017 | | 31 décembre 2016 | |
|--------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | \$* | % de l'actif net | \$* | % de l'actif net |
| États-Unis | 258 711 329 | 95,9 | 110 942 562 | 100,7 |
| Total | 258 711 329 | 95,9 | 110 942 562 | 100,7 |

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

| | 31 décembre 2017 | 31 décembre 2016 |
|----------------|------------------|------------------|
| | % de l'actif net | % de l'actif net |
| ACTIONS | | |
| Soins de santé | 95,9 | 101,0 |
| OPTIONS | | |
| Soins de santé | - | (0,3) |
| Total | 95,9 | 100,7 |

8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Healthcare Leaders Income ETF

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.